

Index AI : PRE01/494/2012
16 October 2012

Arabie saoudite : la répression des manifestations pacifiques doit cesser

Les autorités saoudiennes doivent revenir sur la mise en garde lancée récemment selon laquelle elles allaient faire preuve de « fermeté » vis-à-vis des personnes qui participent à des manifestations, a déclaré Amnesty International. Elles doivent renoncer à arrêter celles et ceux qui ne font qu'exercer leur droit à la liberté de manifester pacifiquement.

L'organisation a lancé cet appel après la publication, la semaine dernière, d'une déclaration du ministre de l'Intérieur indiquant que toutes les personnes participant à des manifestations risquaient d'être poursuivies en justice et seraient « traitées avec fermeté » par les membres des forces de sécurité.

« Il faut que les autorités saoudiennes mettent un terme à leurs initiatives répétées visant à empêcher les gens de protester contre l'usage répandu de la détention arbitraire dans le pays, a déclaré Philip Luther, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Le droit de chacun de manifester pacifiquement doit être respecté, et les forces de sécurité doivent cesser de brutaliser et d'interpeller les personnes qui l'exercent. »

La déclaration du ministère de l'Intérieur révélait par ailleurs les noms de 10 personnes qui ont fait, ou font actuellement, l'objet de poursuites judiciaires en lien avec des infractions commises par « le groupe déviant ». Le nom du défenseur des droits humains Mohammed Saleh al Bajady figure dans cette liste. Cet homme a été condamné en avril 2012 à quatre années d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de quitter le territoire pour avoir été en contact avec des organes étrangers dans le cadre d'« activités portant atteinte à la sécurité ».

Selon certaines informations, il a également été déclaré coupable d'avoir participé à la création d'une organisation de défense des droits humains, entaché l'image de l'État à travers les médias, encouragé les familles de prisonniers à manifester et à organiser des sit-in, contesté l'indépendance du pouvoir judiciaire et possédé des livres interdits.

Arrêté le 21 mars 2012 après avoir participé, la veille à Riyadh, à une manifestation de familles qui protestaient contre la détention sans inculpation de leurs proches, il est depuis incarcéré.

Mohammed Saleh al Bajady est le cofondateur de l'Association saoudienne des droits civils et politiques (ACPRA), une ONG non reconnue créée en 2009 qui fait campagne en faveur de réformes dans le domaine des droits civils et politiques. Cette organisation est également mobilisée sur le sort des personnes détenues sans inculpation ni jugement et d'un certain nombre de prisonniers qu'elle estime être des prisonniers d'opinion.

« Amnesty International considère Mohammed Saleh al Bajady comme un prisonnier d'opinion, condamné uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, a

déclaré Philip Luther.

« Il a de toute évidence été pris pour cible en raison de ses activités militantes, et doit être remis en liberté immédiatement et sans condition. »

Complément d'information

Bien que les manifestations soient interdites dans le royaume, plusieurs ont été organisées depuis février 2011, en particulier dans la province de l'Est. Des centaines de personnes ont été interpellées. La plupart ont été ensuite remises en liberté.

Depuis novembre 2011, une douzaine de personnes sont mortes et un certain nombre d'autres ont été blessées après avoir été touchées par des balles tirées par les forces de sécurité pendant des manifestations dans la province de l'Est, ou en marge de ces mouvements. Les autorités saoudiennes affirment que ces personnes ont été tuées ou blessées lors d'affrontements entre les forces de sécurité et des individus ayant fait usage d'armes à feu ou de cocktails Molotov, mais, dans certains cas au moins, il apparaît que les forces de l'ordre ont eu recours à une force excessive – et meurtrière – contre des manifestants non armés.

Tout récemment, le 26 septembre dernier, deux hommes ont été tués sur le coup et un troisième est mort des suites de ses blessures lors d'une descente des forces de sécurité dans une maison où se trouvaient 23 personnes. L'opération avait été déclenchée pour arrêter un homme recherché pour « incitation aux troubles ». L'intéressé et deux de ses compagnons ont été tués. Amnesty International n'a pas d'information sur les circonstances exactes dans lesquelles ces morts sont intervenues. L'organisation demande aux autorités d'ouvrir une enquête indépendante et impartiale.

On a aussi relevé récemment une hausse du nombre de manifestations organisées dans d'autres régions pour soutenir les personnes détenues, dans certains cas sans inculpation ni procès, au nom de la « sécurité ». Ces dernières semaines, des mouvements de protestation sur ce thème ont eu lieu dans la capitale, Riyadh, ainsi que dans la province de Qasim.

Le 23 septembre, des dizaines de personnes, dont des femmes et des enfants, qui s'étaient rassemblées devant la prison de Tarfiya (province de Qasim) pour réclamer la remise en liberté de leurs proches ont été cernées par les forces de sécurité et contraintes de rester ainsi dans le désert sans eau ni nourriture jusqu'au lendemain.

Plusieurs dizaines d'hommes auraient été arrêtés le lendemain. Ils auraient été frappés au moment de leur interpellation. Rima al Jareesh, qui avait déjà été arrêtée pour avoir participé à des manifestations au cours desquelles elle réclamait que l'un de ses proches, détenu, soit inculpé et jugé, ou bien remis en liberté, a été semble-t-il brutalisée alors qu'elle tentait de s'interposer pour empêcher les arrestations. La plupart des personnes interpellées ont été rapidement relâchées.